

Arrêté n° 2024/00229 portant composition de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

La Présidente de l'Université Paris Nanterre,

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L.712-6, L.719-1 et D.719-1 à D.719-40 ;

Vu les statuts de l'Université, notamment ses articles 27 et 30 ;

Vu l'arrêté n° 2024/00115 portant proclamation des résultats des élections pour le renouvellement complet des membres représentant les personnels et les usagers à la commission de la formation et de la vie universitaire ;

Vu les arrêtés 2024/00137 et 2024/00228 portant composition de la commission de la formation et de la vie universitaire ;

Vu les courriers de désignation des personnalités extérieures du Département des Hauts-de-Seine, de la MGEN et du Rectorat de Versailles ;

Vu l'arrêté n°2024/00207 proclamant les résultats de l'Assemblée Électorale en date du 18 juin 2024 qui a procédé à la désignation de la personnalité extérieure désignée à titre personnel ;

Vu la perte de qualité d'étudiant de Monsieur Amadou BAH, Madame Zoé PICARD et Madame Saphia AIT OUARABI du collège Usagers de la liste « Le Poing Levé, la liste Anticapitaliste et Révolutionnaire » ; de Monsieur Sidi CAMARA, Monsieur Jérémie GRAVOUIL et Monsieur Randy MPONGO du collège Usagers de la liste « UNEF : pour nos semaines de révision et contre la sélection » ;

Vu la démission de Monsieur Enzo DELOVIC du collège Usagers de la liste « L'alternative : POUR de meilleures conditions d'études, CONTRE la précarité » ;

Vu la démission de Monsieur Colin BLAIRON du collège Usagers de la liste « Le Poing Levé, la liste Anticapitaliste et Révolutionnaire » et son choix de siéger au CA de l'université ;

Vu les démissions de Madame Hajar AMANZOU, Monsieur Ansel BURGAUD, Monsieur Mickaël MUSTO et Madame Héloïse GAIDOT du collège Usagers de la liste « UNEF : pour nos semaines de révision et contre la sélection » et leur choix de siéger au CA de l'université ;

Considérant qu'il appartient à la Présidente de l'Université de constater à la date du présent arrêté la composition de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

ARRÊTE

Article 1 : Composition de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Paris Nanterre est composée comme suit :

<u>Collège A des Professeurs et Personnels assimilés</u>	
Circonscription Arts Lettres et Langues	
Madame Alexandra ODDO	
Monsieur Éric THOUVENEL	
Circonscription Droit Economie et Gestion	
Monsieur Marc BAUDRY	
Madame Meglena JELEVA	
Circonscription Sciences Humaines et Sociales	
Madame Marta SEVERO	
Monsieur Ismail FERHAT	
Circonscription Sciences et Technologies	

Monsieur Frédérique GADOT
Madame Émilie LEBARBIER

<u>Collège B des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés</u>
Circonscription Arts Lettres et Langues
Monsieur Alessandro BENUCCI
Madame Stefania CUBEDDU-PROUX
Circonscription Droit Economie et Gestion
Monsieur Marc JAILLOT
Madame Lola ISIDRO
Circonscription Sciences Humaines et Sociales
Madame Véronique FOURAULT-CAUËT
Monsieur Emmanuel MATHIEU DE VIENNE
Circonscription Sciences et Technologies
Monsieur Yann DEMICHEL
Madame Nathalie LEROUX

<u>Collège BIATSS</u>
Monsieur Thomas GIOT-MIKKELSEN
Monsieur François RAT
Madame Nathalie DE CHAMBORANT
Madame Nanka STOYANOV

<u>Collège des Usagers</u>	
Titulaire	Suppléant(e)
Le Poing Levé, la liste Anticapitaliste et Révolutionnaire	
Madame Lucylle MAGAND	Madame Camille MEZENGE
Monsieur Ronan BELEC	Madame Clémence KARLOWSKI
UNEF : pour nos semaines de révision et contre la sélection	
Madame Coppélia MOREAU	Madame Lina MITHA
Monsieur William DESPEAUX	Monsieur Mamady HAIDARA
Madame Sam MARTI	Madame Timilas MEHMEL
Monsieur Barthélémy PIRON-PALLISER	Monsieur Hidevert Rodrigue SIA
Madame Romane PATRELLE	Madame Maguette NDIYAE
Madame Marlène BUTA	Madame Gwenn SELLES
Madame Lucile PEREIRA DOS SANTOS	Madame Noa TORDJMANN
Monsieur Benoît CAZELLES	Madame Warda SIDDIQUI
Madame Halimatou Sadia SEYDI	Monsieur Amara KEBE
Monsieur Tom BARTHES	Monsieur Lamine AG AHMED

UNI : Excellence, mérite, liberté de penser !	
Madame Méline LEDOUX	Monsieur Mathis SOUAKRIA
L'alternative : POUR de meilleures conditions d'études, CONTRE la précarité	
Monsieur Youssef BEN-SAID ECHCHEGDALI	Madame Sonia EL AABDI
Madame Mariam KHORENYAN	Monsieur Mathieu SOUSA GOUVEIA
Madame Sophie CADOT	Monsieur Mathis CALZADA

<u>Collège des personnalités extérieures</u>	
Titulaire	Suppléant(e)
Département des Hauts-de-Seine	
Madame Nathalie LEANDRI	Madame Christelle KLEIN
MGEN	
Monsieur Nassim BENBENAI	
Rectorat de Versailles	
Madame Anne HENNECART	
Personnalité extérieure désignée à titre personnel	
Monsieur Vincent OLIVIER	

Article 2 : Exécution

La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché au rez-de-chaussée du bâtiment Pierre GRAPPIN.

Nanterre, le 12 novembre 2024

La Présidente de l'Université


Caroline ROLLAND-DAIMOND